



**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2022**

**DATE DE LA CONVOCATION : 2 SEPTEMBRE 2022**

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice : 27
- de Présents : 18
- de Représentés : 5
- de Votants : 23

L'an deux mil vingt et deux, le mardi six septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du sous-sol de la Mairie, sous la présidence de M. Sébastien DUCHAMP, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DUCHAMP Sébastien	M. BRIGOLET Jean Marie	M. GLENZ Richard
Mme REYNIER Annie	Mme BAUDRY Eliette	M. BLATEAU Emmanuel
M. REYNES Patrick	Mme FERRACCI Dominique	Mme DESSERPRIT Gaëlle
Mme MONTALTI Fabienne	M. EVEZARD Claude	M. CARREAU Valentin
M. DABERTRAND Jean	M. CHEVALIER Jean-Paul	Mme NANGERONI Carole
Mme MIGNARD Sophie	M. VAN NIEUWENHUYSE Régis	Mme BRIANCON Laurence

**ETAIENT EXCUSEES REPRESENTEES :**

- Mme GALEWSKI Nathalie (procuration Mme REYNIER)
- Mme VERGNE Géraldine (procuration M. BRIGOLET)
- Mme SAIDI Nora (procuration Mme FERRACCI)
- M. MONS Thierry (procuration Mme MONTALTI)
- Mme ZACCHEO-HERBERT Marie-Anaïs (procuration Mme BRIANCON)

**ETAIENT EXCUSES :**

- Mme BLAUDY Mainell
- M. JOULIE Jacques
- Mme PIEMONTESI Josiane
- M. LAFON Francis

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- M. Valentin CARREAU est désigné secrétaire de séance.
- Le compte-rendu de la séance du 12 juillet 2022 est adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

---

- Compte rendu des délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Approbation du rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service public d'alimentation en eau potable pour l'année 2021
- Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'année 2021
- **Approbation de la révision du règlement des foires et marchés**
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne
- Approbation de la convention d'aide à l'installation destinée aux professionnels de santé à Argentat-sur-Dordogne
- Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 (complément)
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Aentre-o-possibles
- Subvention exceptionnelle à l'Amicale du 126<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie
- Approbation du tarif de l'amende forfaitaire pour abandon de déjections canines sur la voie publique

## **COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire précise que dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 mai 2020, il a l'obligation, en vertu des dispositions de l'article L. 2122-23 du CGCT de rendre compte des délégations qu'il a exercées. Monsieur le Maire rend ainsi compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a exercées en matière de droit de préemption et de marchés.

### **2022-09-75 APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX DE L'EAU ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'ANNEE 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le rapport 2021 sur le prix de l'eau et la qualité du service public d'alimentation en eau potable.

### **2022-09-76 APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE L'ANNEE 2021**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

### **2022-09-77 APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuve les statuts de la communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne, tels qu'ils ont été notifiés à la commune.
- De charger Monsieur le Maire de toutes les formalités administratives en la matière.

### **2022-09-78 APPROBATION DE LA CONVENTION D'AIDE A L'INSTALLATION DESTINEE AU PROFESSIONNELS DE SANTE A ARGENTAT SUR DORDOGNE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'approuver le principe d'aide à l'installation destinée aux professionnels de santé à Argentat-sur-Dordogne
- D'autoriser le Maire à signer les conventions et tout autre document afférent

**2022-09-79 MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTEUR DU 1ER JANVIER 2023  
(COMPLEMENT)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter la nomenclature développée pour la comptabilité M57

**2022-09-80 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « AENTRE-O-  
POSSIBLES»**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association « AEntre-ô-possibles »
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif au règlement de cette affaire.

**2022-09-81 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE DU 126<sup>e</sup> REGIMENT  
D'INFANTERIE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 100€ à l'amicale du 126<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.
- D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif au règlement de cette affaire.

**2022-09-82 APPROBATION DU TARIF DE L'AMENDE FORFAIRE : DEJECTIONS CANINES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- De prononcer la mise en place d'une amende forfaitaire, afin de sensibiliser les propriétaires canins en appliquant une somme de 135 €
- De verbaliser les personnes qui seront surprises ou identifiées en flagrant délit d'abandon de déjections canines sur le territoire de la commune.
- D'autoriser Monsieur le Maire à mettre en application cette décision par un arrêté municipal
- De préciser que cette information sera affichée au public

Le 09/09/2022  
Le Maire

Sébastien Duchamp

